

Province de Québec  
M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 5 décembre 2022, à compter de 20h00, avec enregistrement audio.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillé, Messieurs les conseillers Éric Tessier, Jean Beaubien, Pierre Provost, Georges Forcier et Mesdames les conseillères Mélanie Parenteau et Karine Descheneaux.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen est présent.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse, Marie Léveillé, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution numéro 2022-12-133**

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Éric Tessier,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'adopter l'ordre du jour.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 7 novembre 2022

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

- 4.1 Comptes à payer
- 4.2 Dépôt des états comparatifs
- 4.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
- 4.4 Soumission Groupe de géomatique AZIMUT inc.
- 4.5 Modification au calendrier des séances ordinaires 2023
- 4.6 Avis de motion – Règlement numéro 217-2023 imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2023 ainsi que les conditions de leur perception
- 4.7 Soumissions entretien ménager
- 4.8 Fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes
- 4.9 Soumissions pour une boîte de tranchée

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

RIEN

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

6.1 Rapport du comité

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

7.1 Demande de Yamaska – Bouclage du réseau d'aqueduc

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

RIEN

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

9.1 Rapport du comité

## **10. SUJETS DIVERS**

10.1 Achat d'un nouveau réfrigérateur pour la salle du conseil

10.2 Courriel d'une citoyenne

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **Résolution numéro 2022-12-134**

#### **Séance du 7 novembre 2022**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, le secrétaire de la séance est dispensé d'en faire la lecture.

Sur proposition de Jean Beaubien

Appuyée par Mélanie Parenteau,

Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2022.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 Comptes à payer**

#### **Résolution 2022-12-135**

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Éric Tessier,

Appuyée par Karine Descheneaux,

Il est résolu unanimement

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 16 306,13 \$.

#### **4.2 Dépôt des états comparatifs**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états comparatifs pour l'année 2022.

#### **4.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les conseillers, ainsi que de la mairesse.

#### **4.4 Soumission du groupe de géomatique AZIMUT inc.**

##### **Résolution 2022-12-136**

Attendu que la municipalité se doit de disposer d'un système permettant d'intégrer et de consulter les données géospatiales pour les services, notamment de l'urbanisme :

Considérant la soumission adressée à la municipalité par le groupe AZIMUT inc. en date du 16 novembre 2022 ;

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Karine Descheneaux,  
Il est résolu unanimement

De renouveler le contrat de service avec le Groupe de géomatique AZIMUT inc. pour l'abonnement à la solution Gonet pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 au montant de 2154.60 plus taxes.

#### **4.5 Modification au calendrier des séances du conseil municipal en 2023**

##### **Résolution 2022-12-137**

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Et appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu, à l'unanimité,

Que ce conseil approuve le changement de date de la séance du conseil du 9 janvier afin que celle-ci soit reportée au 16 janvier 2023.

#### **4.6 Avis de motion – Règlement numéro 217-2023 imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2023 ainsi que les conditions de leur perception**

Le conseiller Jean Beaubien donne l'avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement ayant pour objet le taux de taxation foncière et la tarification des services municipaux sera présenté pour adoption.

#### **4.7 Soumissions entretien ménager**

##### **Résolution 2022-12-138**

Attendu qu'une invitation à soumissionner a été envoyée à 5 entrepreneurs;

Attendu que 2 soumissions ont été reçues, soit Pro Sin au montant de 560,51\$ par mois taxes incluses et Solutions L&R au montant de 420,00\$ par semaine;

Sur proposition de Mélanie Parenteau,  
Et appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'octroyer le contrat d'entretien ménager du bâtiment municipal au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Pro Sin.

#### **4.8 Fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes**

Avis est donné que le bureau municipal sera fermé pour le congé des fêtes du 23 décembre 2022 au 9 janvier 2023.

#### **4.9 Soumissions boîtes de tranchées**

##### **Résolution 2022-12-139**

Attendu que les tranchées et les excavations sont des zones de travail représentant un danger pour les travailleurs s'ils ne sont pas étançonnés;

Attendu que l'employeur a la responsabilité de mettre en place des mesures préventives afin de fournir des conditions de travail sécuritaires à son équipe de travail lors de l'accès à une tranchée ou à une excavation;

Attendu que de tels travaux sont effectués régulièrement chaque année par la Municipalité;

Attendu que ce conseil a à cœur la sécurité des travailleurs;

Attendu que des entrepreneurs ont été invités à soumissionner pour la fourniture d'une boîte de tranchée;

Attendu qu'une seule soumission conforme a été reçue;

Sur proposition de Éric Tessier,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'accepter la seule soumission conforme, soit Les équipements Leïko inc. au montant de 15 192,43 \$.

#### **5. TRAVAUX PUBLICS**

RIEN

#### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **6.1 Rapport du comité**

Le nouveau directeur général à la Régie d'incendie est maintenant en poste. M. Yergeau remplace Jean Beaubien à la vice-présidence et Mme De Tonnancour demeure présidente.

#### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

##### **7.1 Demande de la Municipalité de Yamaska – Bouclage du réseau d'aqueduc**

##### **Résolution 2022-12-140**

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'accepter la demande de bouclage du réseau d'aqueduc afin de desservir une partie de la population de Yamaska lors d'interruption de service d'aqueduc de leur municipalité;

Que cette acceptation est conditionnelle à l'approbation de la RARC;

Que les coûts des travaux soient défrayés par la Municipalité de Yamaska et que celle-ci fournisse et installe un compteur d'eau dans la chambre;

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

RIEN

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Rapport du comité**

Madame Karine Descheneaux, conseillère, annonce qu'il y a 29 enfants inscrits à la fête de Noël des enfants qui aura lieu le dimanche 11 décembre 2022.

## **10. SUJETS DIVERS**

### **10.1 Achat d'un nouveau réfrigérateur pour la salle du conseil**

#### **Résolution 2022-12-141**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

Que ce conseil autorise l'achat d'un nouveau réfrigérateur, neuf ou usagé selon la disponibilité, en remplacement de l'existant qui ne fonctionne plus.

### **10.2 Courriel d'une citoyenne**

Le conseil accuse réception du courriel d'une citoyenne reçu le 8 novembre dernier concernant des déchets qui joncheraient régulièrement les routes de la Municipalité. Un appel au civisme sera fait sur la page Facebook ou sur le site internet

Les conseillers remercient la citoyenne pour son dévouement envers la Municipalité.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution numéro 2022-12-142**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h14.

\_\_\_\_\_  
Marie Léveillé  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 5 décembre 2022. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 16 janvier 2023.**